

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RIGIDBNY
TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE MARDI 19 septembre 2023 - 19 H 00,
À la salle Joseph-Ovide-Rousseau
(180, rue de Monseigneur-Panet, Nicolet, J3T 1S6)

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur François Page	Aston-Jonction
Monsieur Marcelle Trottier	Baie-du-Febvre
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Madame Sandra St-Amour	Saint-Célestin Paroisse
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Levrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Guy Dupuis	Sainte-Perpétue
Monsieur François Rousseau	Saint-Léonard d'Aston
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval

En l'absence des délégués de Wôlinak, de Bécancour, Grand St-Esprit, Saint-Wenceslas et Ste-Sophie de Levrard, formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la Municipalité de Lemieux et présidente de la Régie.

Était aussi présent : Monsieur Mario Lacroix (Directeur général et secrétaire trésorier)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Madame Céleste Simard souhaite la bienvenue aux administrateurs et la réunion débute à 19h00.

2023-38 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies |
Appuyée par Madame Sandra St-Amour
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

2023-39 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Sur une proposition de Monsieur Mathieu Lemire
Appuyée par Madame Sandra St-Amour
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 SEPTEMBRE 2023 tel que rédigé.

Adopté

DÉCOULANTS ET QUESTIONS :

- Collectes de feuilles : les demandes de support supplémentaire passeront par le Programme d'aide financière. Néanmoins un encadrement sera proposé au CA en début 2024 pour plusieurs programmes
- Le rapport est généré de façon bihebdomadaire lors du traitement de paie
- L'utilisation de la carte VISA de la présidente ne devrait plus du tout être utilisée, les démarches nécessaires ont été appliquées.
- Maître Pier Olivier Fradette, Avocat Associé au Cabinet LAVERY, s'est vu octroyé le mandat 2023-29.
- Un conteneur pour récupérer le verre sera positionné à St-Léonard d'Aston.

INFORMATION GÉNÉRALE :

- Contrat avec GESTERRA, collecte et traitement des déchets ultimes et de la récupération, l'écart entre la surcharge de carburants prévue lors du BUDGET 2023 et le réel 2023 à date, n'est que de 3%.
 - Le rapport des activités de 2022 est maintenant disponible.
 - Contrat avec GESTERRA, sur la collecte et traitement des plastiques agricoles, devra être reconduit pour les 6 premiers mois de 2024.
 - Le DG était présent lors de la conférence de presse qui a eu lieu chez WASTE ROBOTICS le 8 septembre dernier.
-

FINANCE

2023-40 4- ACCEPTATION DES COMPTES DU 1ER AU 31 AOÛT 2023, au montant de 586 297.39\$ (Documents déposés)

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies

Appuyée par Monsieur Mathieu Lemire

Il est unanimement résolu Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du 1^{er} au 31 août 2023, pour un montant de 586 297.39\$

Adopté

2023-41 5- LA RÉALISATION DES ÉTATS FINANCIERS EN 2024-2025-2026 (Documents déposés)

ATTENDU QU' MNP et SOLUCE les 2 soumissionnaires sont presque égaux au niveau de leur offre respective

ATTENDU QUE MNP a une relation à long terme avec la RIGIDBNY, il connaît donc très bien les modes de fonctionnement de celle-ci

ATTENDU QUE Les coûts reliés au transfert de fournisseur, sont fréquemment sous-évalués dans un tel dossier.

Sur une proposition de Monsieur Michel Veilleux

Appuyée par Monsieur François Rousseau

Il est unanimement résolu

Que la Régie octroi le dossier à la firme MNP.

Adopté

2023-42 6- Entente à établir avec ÉEQ

ATTENDU QUE la régie devra négocier, d'ici peu, une entente avec Éco Entreprise Québec

ATTENDU QUE la régie à le mandat de gérer les collectes résidentielles et le traitement des matières recyclables, pour les municipalités membres.

ATTENDU QUE ÉEQ privilégie les regroupements afin d'obtenir le plus de consensus, de stabilité et limiter le nombre de contrats.

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau

Appuyée par Monsieur Alexandre Robert

Il est unanimement résolu

Que la Rigidbny autorise sa direction générale, afin qu'il soit mandaté comme responsable, pour négocier avec ÉEQ pour l'ensemble de son territoire.

Adopté

7- Une présentation sur notre progression et l'évolution du dossier de la gestion des MO

- La conclusion a été de favoriser la création d'une SEM et de préparer à cet effet un appel de candidature qui sera proposé au prochain CA pour en obtenir l'approbation des élus.
- La présentation a été expédiée par courriel aux membres, au lendemain du CA.

VARIA – Une suggestion a été faites, afin de produire un tableau des avantages et inconvénients de la SEM et de l'appel d'offre régulière

QUESTION DU PUBLIC : (aucune)

HUIS CLOS : (aucun)

PROCHAINE RÉUNION FIXÉE LE 12 OCTOBRE 2023 À 19H00 À LA CASERNE de BÉCANCOUR

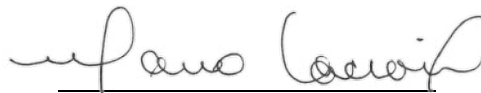
2023-43 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyé par Monsieur Denis Croteau
Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à 20h32.



Céleste Simard
Présidente



Mario Lacroix
Directeur général, secrétaire-trésorier